

Compte-rendu du conseil d'école du 23/01/2018
Écoles de BERTHOUVILLE-FRANQUEVILLE

Début de séance : 18h30

Étaient présents :

- Mme ANGRAND Hélène : déléguée des parents d'élèves
- Mme BLANDIN Lucile : professeur des écoles
- Mr BOUDON Mathieu : délégué des parents d'élèves
- Mr COPIN Emmanuel : délégué des parents d'élèves
- Mr CROMBEZ Guillaume : maire de FRANQUEVILLE
- Mme DANARD Nathalie : directrice de l'école de FRANQUEVILLE
- Mr DUTHILLEUL Jean : maire d'HECMANVILLE
- Mme FAUVEL Claire : professeur des écoles
- Mme LALLEMAND Colette : Adjointe au maire d'HECMANVILLE
- Mme LECLERC Marie-Françoise : maire de BERTHOUVILLE
- Mme LEGRIX Cécile : directrice de l'école de BERTHOUVILLE
- Mme LEPRETRE Françoise : conseillère municipale ACLOU
- Mr MAILLARD Ludovic : adjoint au maire de FRANQUEVILLE
- Mme FELQUIN-MORIERE Nathalie : professeur des écoles
- Mr ROUCOUX Isabelle : délégué des parents d'élèves
- Mme SERY Mélanie : déléguée des parents d'élèves
- Mr SEYS Nicolas : adjoint au maire d'ACLOU
- Mme WILLOT Sarah : professeur des écoles

Absents excusés :

- Mr MARY : inspecteur de l'Education Nationale

1. Effectifs et prévisions pour la rentrée 2018/2019

Effectifs de la rentrée 2017 :	Avec la répartition suivante :	Effectifs de la rentrée 2018 :
14 PS	<u>A FRANQUEVILLE :</u> Classe de Mmes GUILLOTTEL et BLANDIN 14 PS et 8 MS soit 22 élèves.	9 PS
17 MS	Classe de Mme DANARD/Mme FAUVEL 9 MS et 11 GS soit 20 élèves.	14 MS
17 GS	Classe de Mme WILLOT 6 GS et 15 CP soit 21 élèves.	17 GS
15 CP	Total : 63 élèves	16 CP
12 CE1	<u>A BERTHOUVILLE :</u>	15 CE1
15 CE2	Classe de Mme LEGRIX : 12 CE1 et 15 CE2 soit 27 élèves.	12 CE2
12 CM1	Classe de Mme MORIERE : 12 CM1 et 14 CM2 soit 26 élèves.	15 CM1
14 CM2	Total : 53 élèves	12 CM2

2. Vote des horaires des écoles

Cette année les horaires des écoles sont :

Pour Berthouville :

Le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h50-11h50, 13h20-16h20

Pour Franqueville :

Le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 9h-12h, 13h30-16h30

Les communes souhaitent reconduire ces horaires.

Ces horaires ont été votées à l'unanimité, nombre de votants : 15

3. Travaux et Equipement

A Franqueville.

Depuis la rentrée, l'école a été équipée de nouveaux rideaux et d'un bureau dans la classe des CP.

-La connexion internet est très mauvaise en ce moment. Très régulièrement, nous n'avons pas d'internet dans l'école.

-Demande de bancs pour créer un coin regroupement dans la classe des GS/CP.

-La directrice demande de prévoir un budget pour la rentrée afin de continuer à équiper les classes en mobilier. (Problème de stabilité évoqué lors du document unique pour de nombreux meubles).

-Quelques lits de sieste sont dégradés (environ 11), il faudra en prévoir pour la rentrée 2018.

Concernant le rangement, les enseignantes demandent si elles peuvent avoir accès au local technique. La mairie va se renseigner en fonction des produits qui y sont stockés, pour une question de sécurité.

A Berthouville.

Mis à part la classe de Mme Legrix, Les murs de tous les locaux de l'école sont en très mauvais état. Toutes les peintures sont à refaire.

Nous avons très peu de connexion Internet, et les téléphones se remettent à grésiller ou à s'arrêter.

Il y a une fuite au niveau des fenêtres au-dessus des livres dans la classe de Mme Legrix, ainsi qu'une fuite sous le radiateur derrière le bureau.

- Demande d'un visualiseur, de petites enceintes pour les ordinateurs, et des tapis de gymnastiques.

Coût : visualiseur + Enceintes : 111€84

Tapis : 2 030,06 €

Le devis pour les dictionnaires, pour les CM2 en fin d'année est validé. Coût : 196€

Concernant les commandes, il a été demandé si elles pouvaient être faites à l'avance afin de profiter des promotions du mois d'avril. Les mairies sont d'accord mais il faut attendre le vote du budget pour les envoyer et une facturation pour le 30 avril.

4. PPMS et document unique

BERTHOUVILLE

Pour PPMS Risque majeur :

Il n'y a pas de modifications. Les lieux de confinements sont la classe de Mme Morière et la cantine.

Pour le PPMS Attentat intrusion :

Lecture de l'annexe 4 du Bulletin officiel n° 15 du 13-04-2017

« Aide au diagnostic de mise en sûreté de l'école ou de l'établissement scolaire

L'objectif de cette fiche est d'aider les directeurs d'école et les chefs d'établissement à faire le diagnostic de mise en sûreté de leur école ou de leur établissement scolaire et de leurs annexes. Ce diagnostic est un préalable à la mise en place ou au renforcement des mesures destinées à réduire et limiter préventivement les effets d'un attentat-intrusion.

La mise en sûreté de l'école ou de l'établissement scolaire se fait en partenariat :

- avec le maire et les services municipaux qui procèdent aux aménagements de la voie publique nécessaires à la protection de l'établissement scolaire et qui complètent l'action de la police ou de la gendarmerie ;
- avec la collectivité territoriale propriétaire de l'établissement qui est responsable des aménagements nécessaires à l'amélioration de la sécurité des bâtiments ;
- avec le concours des référents ou correspondants « sûreté » de la police et de la gendarmerie et/ou des équipes mobiles de sécurité en relation avec les référents « sûreté » de l'éducation nationale, etc.

Elle est conçue sous la forme d'un questionnaire le plus complet possible pour aborder tous les aspects de la mise en sûreté d'un établissement scolaire. Pour chaque question

un constat doit être fait. Ce constat peut nécessiter **une action particulière à envisager** : prise en compte du point évoqué, amélioration de l'existant, mise en œuvre d'une mesure d'organisation, mise en place de dispositifs techniques, travaux à réaliser, par exemple.

Toutes les questions n'appellent pas systématiquement une réponse et encore moins une action à mettre en œuvre. En effet, les dispositifs existants peuvent être considérés comme satisfaisants ou suffisants, en l'état, compte tenu des particularités de chaque école ou établissement scolaire, ou bien il n'y a pas de nécessité objective de mettre en œuvre une mesure dont l'efficacité ne serait pas en rapport avec son coût financier ou humain.

Constats répertoriés avec des actions à envisager.

	Constat / Commentaire	Action à envisager
<p>Peut-on facilement escalader ou passer à travers la clôture ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - A-t-elle une hauteur suffisante ? - Est-elle surmontée d'une crête défensive ? - Est-elle suffisamment solide ? - Présente-t-elle des failles particulières ? 	<p>La clôture n'a pas une hauteur suffisante. Il est très facile de l'escalader.</p>	<p>Rehausser la clôture.</p>
<p>Y a-t-il des fenêtres au rez-de-chaussée des bâtiments donnant directement sur la voie publique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les vitrages ont-ils une qualité permettant de résister à l'effraction ? - Le barreaudage est-il suffisamment robuste et serré ? - Permettent-elles de ne pas être vu de l'extérieur de l'établissement ? - Y a-t-il des volets ou des rideaux ? 	<p>Les fenêtres contiennent juste des rideaux. S'ils ne sont pas fermés. L'intérieur de la classe du bâtiment 1 est visible de l'extérieur.</p> <p>Les fenêtres ne sont pas conçues pour résister à une intrusion.</p>	<p>Revoir la protection des vues extérieures.</p>
<p>La clôture fait-elle l'objet d'une inspection régulière (ainsi que les portes ou les portails d'accès) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui fait l'inspection ? - Quelle est la périodicité de l'inspection ? 	<p>La clôture est vérifiée lors de l'élaboration du document unique 1 fois par an.</p>	<p>L'agent communal pourrait vérifier régulièrement la clôture.</p>
<p>Y a-t-il des fragilités dans les accès de l'école ou de l'établissement scolaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les accès piétons ? - Les élèves arrivent-ils en groupe (transports scolaires, sortie de métro, etc.) ? - L'accueil se fait-il de façon fluide suffisamment en amont du début des cours ? - Les flux piétons sont-ils différenciés (élèves, personnels, visiteurs) ? - Quels sont les accès véhicules ? - Les flux véhicules sont-ils différenciés (véhicules des personnels, véhicules de livraison) ? - Y a-t-il des issues de secours ? 	<p>L'école possède 5 accès dont 2 par la mairie (accès piéton)</p> <p>Les élèves arrivent en groupe lors du ramasse scolaire.</p> <p>Les flux piétons ne sont pas différenciés.</p> <p>3 accès peuvent permettre de rentrer dans l'enceinte de l'école. Mais à part la livraison du repas, personne ne rentre dans l'enceinte.</p>	<p>Tous les accès doivent être fermés à clés.</p>

<p>Quelles sont les caractéristiques techniques des accès ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les portes ou grilles sont-elles suffisamment solides pour ne pas être ouvertes avec des moyens courants ? - Les accès permettent-ils de se protéger des vues de l'extérieur ? - Les dispositifs de verrouillage des accès sont-ils adaptés (système électromagnétique, gâche électrique, serrure classique, etc.) ? <p>Y a-t-il un dispositif de sas sur l'accès principal ?</p> <p>Dans le cas d'un portail ou portillon automatisé, celui-ci permet-il d'éviter des passages intempestifs lorsque l'ouvrant se referme ?</p>	<p>On ne peut se protéger des vues extérieures.</p> <p>Portail d'accès est fermé par un simple cadenas avec un code.</p>	<p>Demande d'un portail automatique</p>
<p>Quels sont les dispositifs de sécurité existants ? où sont-ils installés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vidéo-protection - Badges d'accès - Interphone (avec ou sans caméra) - Digicode - Éclairage - système de déclenchement de l'alarme Attentat 	<p>/</p>	<p>Demande d'un portail automatique avec un interphone ou visiophone permettant d'identifier la personne.</p>
<p>Y a-t-il des bâtiments annexes ou des abris ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces annexes permettent-elles à une personne de se cacher ? 	<p>La mairie, de l'école on ne voit pas le devant de la mairie, et ses accès ne sont pas fermés.</p>	<p>Fermer les accès de la mairie.</p>
<p>Les bâtiments disposent-ils d'un dispositif d'alarme spécifique pour l'attentat-intrusion ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-il différencié de l'alarme incendie ? - Le dispositif de déclenchement est-il unique ? - L'alarme peut-elle être entendue en tout point du bâtiment ? - Des consignes peuvent-elles être données qui soient audibles en tout point des bâtiments ? 	<p>La sonnerie est entendue dans tous les bâtiments sauf dans la classe 2.</p>	<p>Il faut prévoir un quatrième téléphone ou ajouter une prise pour l'adsl dans la classe 2.</p>
<p>Des lieux de confinement ont-ils été définis ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cloisons et les vitrages sont-ils suffisamment résistants ? - Permettent-ils de ne pas être vu de l'extérieur de la pièce ? - Ont-ils un dispositif de fermeture de l'intérieur efficace ou redondant facilement mis en œuvre ? 	<p>Les classes sont les lieux où s'enfermer. Les vitrages ne sont pas suffisants en cas d'arme à feu. La classe 1 est visible de l'extérieur sauf si les rideaux sont mis.</p> <p>Le dispositif de fermeture n'est pas efficace.</p>	<p>Avoir les clés accrochées à côté de la porte.</p> <p>La porte de la cantine doit être fermée à clefs.</p>

Franqueville.

Document unique.

Le document a été actualisé le 6 novembre en présence de Mr Maillard, Mme Sery et Mr Boudon (merci à eux pour leur présence).

Les principaux points à améliorer sont les suivants :

- L'état général de la cour : structures de jeux vieillissantes, revêtement en goudron abîmé, les surfaces en cailloux sont dangereuses, la rampe d'accès aux personnes handicapées est dangereuse (risque de chute), les déjections d'oiseaux dans le préau. Le bac à fleurs (dangereux en cas de chute) a été retiré, la sangle trop longue du panier de basket a été coupée.
- Les meubles instables dans les classes de CP.CE1 et MS/GS.
- L'accès à l'école reste très facile. En effet, les issues de secours doivent rester ouvertes mais le portail vert (parking de la salle des fêtes) reste lui aussi ouvert toute la journée. N'importe qui peut alors entrer dans l'école. Ce point est aussi soulevé dans le PPMS *attentat-intrusion*.

PPMS

Les grandes lignes du PPMS *risques majeurs* restent inchangées.

Pour le PPMS *attentat -intrusion*, le principal point négatif qui émerge est la facilité à entrer dans l'école par l'intermédiaire du portail vert (parking de la salle des fêtes). Le portail automatique avec visiophone pourrait être une des solutions à apporter.

5. Sorties et projets d'activité

BERTHOUVILLE

Semaine théâtre : 15 janvier au 19 janvier

Bilan positif, les élèves sont très motivés, nous allons continuer de travailler ce qui a été commencé par les comédiens.

2^{ème} semaine du 16 au 20 avril 2018

Représentation le jeudi 14 juin, la mairie de Franqueville accepte de prêter la salle des fêtes, pour la journée afin de faire une répétition et pour le soir le spectacle.

Pièce de théâtre : Inuk : le 9 février 2018 au théâtre de la Foudre à Petit Quevilly.

Coût : 203 € de car et 218 € de spectacle (4€ par enfant)

Rappel du coût : 8741€, (6160 de subventions DRAC et éducation nationale, 530 mairie + cantine, 2000 coopérative scolaire et argent APE, logement et repas du soir organisé par les enseignantes pour réduire le coût)

Sorties sportives :

- Une rencontre handball est prévue.
- 26 juin : journée olympiade avec l'école de Brétigny.
-

FRANQUEVILLE

27 novembre : la compagnie Billenbois a présenté une adaptation du conte Cendrillon, pour un coût de 424€.

En novembre les 3 classes se sont rendues à la médiathèque de Brionne. Ce fut une intervention riche pour les élèves, bien organisée par les intervenants de la médiathèque. Entrées et animations gratuites. Coût du transport : 244€

En projet :

Sortie 26 juin, à Rouen : le muséum d'histoire naturel et le Panorama XXL. Le devis est d'environ 850-900€ pour le car + le musée 54€ et le Panorama 250€ (prévoir 1400€ de budget). Ce projet est en attente de tous les devis.

Projet commun

Vendredi 22 décembre : Marché de Noël

Les enseignantes sont ravies de l'implication des parents d'élèves et des enfants. La majorité des élèves étaient présents.

Bénéfice pour Franqueville : 470€

Bénéfice pour Berthouville : 545€

Mardi 20 février : rencontre jeux de société

Vendredi 6 avril : Soirée jeux de société à l'école de Franqueville.

Mardi 5 juin : Les élèves de Franqueville iront à Berthouville pour passer une journée avec les grands sur le thème de la randonnée. Les activités restent à définir.

Samedi 30 juin : Kermesse. Réunion de préparation le **mardi 20 mars**.

L'année prochaine, nous sommes en réflexion pour un projet cinéma. Nous aimerions faire des sorties de proximité (médiathèque, musée, cinéma, ...)

Coût d'un car :

- Brionne : 105 €
- Bernay : 160€

Coût USEP : 383 €

Cinéma : le tarif est de 4€ par enfant

Gain coopérative début d'année : 492€ pour l'école de Berthouville.

L'APE n'existant plus, l'équipe enseignante demande s'il est possible de revoir à la hausse les subventions pour les projets scolaires.

6. Questions diverses

- Le car arrive de nouveau en retard.
- Les parents d'élèves souhaitent savoir où en est la demande pour un abri bus à la mairie de Berthouville.

Mme le Maire veut recenser le nombre d'enfants qui sont réellement aux arrêts. Mme Roucoux se propose à recenser le nombre d'élèves avec plusieurs signatures de parents, afin de lancer la demande de construction d'un abri bus.

- Remarque sur marché de Noël, il a été dommage de ne pas exploiter l'espace cantine, car certains sont repartis car ils ne pouvaient pas entrer. Cela sera pris en compte pour les prochains marchés de Noël.

Séance levée à 19h30.